



Hérisson

Le journal de l'information piquante de la CGT Logica - mai 2010 - N°7



SOMMAIRE

Page 1 : Le point sur la négociation en cours sur les horaires étendus.

Page 2 : Le premier volet de notre dossier-feuilleton sur le devenir des retraites (à suivre dans un prochain numéro et incessamment sur notre site WEB avec en particulier nos propositions concrètes)

Horaires Etendus, Salaires Restreints ?

LOGICA a souhaité ouvrir la négociation d'un accord permettant le travail en **horaires étendus**. Il s'agit de pouvoir répondre favorablement aux demandes croissantes de nos clients pour des TMA pouvant **couvrir la plage horaire 4H-23H**.

Cette négociation avec les syndicats nous interpelle sur **le devenir de notre métier** d'informaticien en SSII. Déjà **mis à mal** par une pression sauvage des clients sur nos prix de vente journaliers, mis en concurrence avec nos collègues de pays à très bas coût de main d'œuvre, frappé par le gel des salaires en 2009, nous voilà confrontés à une **industrialisation forcée de nos prestations**. Sommes-nous destinés à **devenir des OS de l'informatique ?** Cette question se pose désormais avec acuité ! La **préservation de nos emplois** et **notre avenir** dépendra de notre capacité à évoluer vers des prestations d'expertises à forte valeur ajoutées si nous voulons **valoriser notre savoir faire** et être rétribués à la juste valeur des tâches complexes que nous accomplissons. A travers la campagne sur la marque, **la stratégie de Logica** s'inscrit clairement dans cette logique. Néanmoins, cette volonté stratégique ne peut s'exonérer d'**investissements** à la hauteur de l'ambition, notamment au plan humain dans le **domaine de la formation**. L'absence d'éléments concrets dans la communication interne et dans les actes nous inquiètent sérieusement.

Pour le reste, La CGT n'est pas opposée par principe à un tel accord pourvu que le système mis en place soit basé sur **un réel volontariat**. Si l'on veut des volontaires, il est indispensable que les compensations mises en place soient **à la hauteur des énormes efforts qui devront être consentis**.

Pour l'heure, la discussion est bien entamée. Il nous semble possible d'arriver à nous entendre sur le principe d'un accord-test à durée déterminée, sur les conditions d'entrée et de sortie du dispositif, sur le suivi médical et les compensations dans le domaine des aménagements du temps de travail. En revanche, la discussion achoppe toujours sur quelques points essentiels à nos yeux : **la reconnaissance du travail de nuit et du samedi, la valorisation du travail dans des tranches horaires exigeantes pour les organismes et la vie sociale**.

Nous déplorons également que la Direction nous propose une fois encore des **mesures forfaitaires** déconnectées du salaire horaire pour compenser les contraintes imposées par les nouvelles organisations du travail (astreintes, temps de trajet, frais de déplacement, etc. et maintenant horaires étendus). Ces forfaits **nient ainsi la valeur du travail** qui y est attachée et à défaut d'indexation se **dévalorisent dans le temps**. C'est une dérive inquiétante !

Nous sommes donc encore très loin d'une possible signature.

À noter enfin, que les différents syndicats avancent à cette occasion dans **une certaine unité**, nous espérons qu'elle perdurera lorsqu'il s'agira d'être **ferme** et **intransigeant** pour **ne pas concéder** une mise en place de ces horaires qui engagerait les salariés dans une organisation du travail **génératrice de souffrance**.

<http://www.cgt-logica.com>

RETRAITES : L'Année de Tous les Dangers !

La CGT engage un grand débat national sur l'avenir des retraites.

Vous y avez toute votre place, que vous soyez jeune ou vieux, actif ou retraité, homme ou femme, que vous soyez salarié du public ou du privé.

Certains s'emploient à vous priver du droit à la parole, du droit d'exprimer vos attentes, en assénant des affirmations péremptoires, voire des contrevérités. À les entendre, l'équation serait simple et les leviers limités. Il n'y aurait d'autres choix que de poursuivre dans la voie tracée par les précédentes réformes. Celle de l'allongement sans fin de la durée de cotisation, celle du report de l'âge légal du départ en retraite, celle de toujours plus de sacrifices et de toujours plus d'inégalités.

Cette réforme pourrait une nouvelle fois être vite bouclée, sur votre dos, contre vos attentes, en contradiction avec la nécessaire revalorisation du travail et pour la plus grande satisfaction des patrons et du Medef.

À l'opposé, la CGT considère que la question des retraites concerne tout le monde, qu'elle engage l'avenir de la société et que la société

- donc chacun d'entre nous - doit se prononcer. En toute connaissance de cause et en toute transparence. En disposant de toutes les informations et en examinant toutes les propositions.

La CGT fait ainsi le pari de l'intelligence collective pour apporter des réponses praticables, efficaces et durables permettant de répondre aux besoins sociaux, collectifs et individuels. Comment prétendre que notre système de retraite, né au lendemain de la guerre, dans une période de pénurie, serait aujourd'hui impossible à maintenir dans une société riche de davantage de qualification, de plus de savoir et d'une productivité sans commune mesure avec ce que nous avons connu? Comment prétendre qu'il faudrait aujourd'hui en rabattre sur le niveau de notre protection sociale quand la crise que nous traversons montre qu'elle constitue un rempart contre davantage de récession?

Dans ce document, la CGT vous présente les analyses et les propositions qu'elle soumet au débat.

DESSINS BABOUISE



4 idées fausses sur la retraite

« Puisque nous vivons plus longtemps, nous devons travailler plus longtemps »

C'est avoir une bien singulière conception des progrès de civilisation. L'histoire contemporaine montre que, abstraction faite de la mortalité précoce, la durée de vie hors travail n'a cessé de croître. Et la durée du travail de baisser. Ainsi, le travail des enfants a reculé pour faire place à la formation initiale et, les gains d'espérance de vie aidant, le temps consacré à la retraite n'a cessé de s'allonger sans pour autant remettre en cause la capacité de croissance. L'activité sociale, bénéfique pour la société tout entière, ne s'arrête pas lorsque cesse le travail salarié. Les retraités ne sont pas des parasites qui vivent aux crochets des actifs. Ils participent, eux aussi, au développement de l'activité de l'ensemble de la collectivité et à la croissance. Mais le gouvernement, avec la loi Fillon, a décidé arbitrairement que dorénavant le rapport constaté en 2003 entre la durée d'assurance et la durée moyenne des retraites devait rester constant jusqu'en 2020. Et qu'en conséquence tout gain d'espérance de vie devait se traduire par un allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein.

« Le nombre de retraités va augmenter, rendant impossible le financement des retraites »

Il est exact que le nombre de retraités augmente. Mais

faut-il le déplorer? Bien sûr que non. Il convient même au contraire de s'en réjouir.

En 1950, la France comptait 6,7 millions de personnes de plus de 60 ans et 12 millions en 2000. Elles sont aujourd'hui 14,7 millions selon les derniers chiffres de l'Insee. Cela nécessite-t-il de consacrer davantage d'argent à la retraite? Évidemment. En 1959, l'ensemble des dépenses de retraite représentait 5,4 points de PIB et 13,2 en 2007... Les gains de productivité ont permis de doubler en trente ans la part de PIB consacrée à la retraite sans mettre l'économie par terre.

Si nous sommes en période de crise, c'est parce que les dividendes sont préférés à la protection sociale du fait de la financiarisation à outrance de l'économie. Mais des solutions existent pour financer durablement les retraites.

« Les taux de cotisation sont trop élevés et handicapent l'emploi »

Le patronat et les forces politiques qui le soutiennent ont toujours eu une aversion profonde pour la protection sociale. Dès son origine, ils ont considéré qu'elle constituerait un handicap insurmontable pour l'économie. L'histoire leur a pourtant donné tort. Loin d'être un frein pour l'économie, une protection sociale de haut niveau constitue un moteur pour la croissance. D'ailleurs, dans la crise que nous traversons, tout le monde s'accorde pour reconnaître que ce sont les pays où la protection sociale est la plus développée qui ont le mieux résisté.

Quant à comparer les taux de cotisations français et eu-

ropéens, cela n'a pas grand sens. La France a ainsi fait le choix d'un financement socialisé assis principalement sur le travail quand nombre de nos voisins européens ont, eux, privilégié l'impôt. La comparaison en points de PIB apparaît donc plus juste. La part de PIB consacrée à la retraite est, par exemple, sensiblement la même en France (12,5% en 2003) et en Allemagne (12,4% en 2004).

« Reporter l'âge légal de départ en retraite n'est pas un problème puisque les salariés liquident leurs droits à 61 ans passés »

L'âge légal de départ à la retraite étant de 60 ans, si l'âge moyen de liquidation de la retraite est supérieur à 60 ans, cela s'explique par la nécessité de compenser les années de chômage, d'invalidité ou de RMI. Si on reportait l'âge légal à 61 ans, on peut parier, sans risque de se tromper, que l'âge moyen passerait au-dessus de 62 ans. Cela justifierait-il pour autant de reporter l'âge légal à 62 ans? On voit bien là le caractère pervers d'une telle logique. Et surtout son inefficacité: sachant que seulement un salarié sur trois est en activité à l'âge de 60 ans, reporter l'âge de la retraite signifierait pour deux salariés sur trois, en situation de chômage ou d'invalidité, de longue maladie ou encore au RMI, de les maintenir plus longtemps dans cette situation d'insécurité, ce qui en outre alourdirait les dépenses sociales sans recettes supplémentaires pour les retraites.